

BIBLIOTHÈQUE DU CULTIVATEUR

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS

DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

FERMAGE

GUIDE DU PROPRIÉTAIRE DE BIENS AFFERMÉS.

•

BIBLIOTHÈQUE DU CULTIVATEUR

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM. DE GASPARIN ET BARRAL.

FERMAGE**GUIDE DU PROPRIÉTAIRE DE BIENS AFFERMÉS**PAR LE C^{TE} DE GASPARIN

De l'Académie des sciences; ancien ministre de l'Agriculture

Troisième édition

PARIS**LIBRAIRIE AGRICOLE DE LA MAISON RUSTIQUE**

RUE JACOB, 26

Et chez tous les Libraires de la France et de l'Étranger

AVERTISSEMENT.

Tous nos ouvrages agricoles sont adressés à ceux qui exploitent par eux-mêmes ; ils sont faits pour les fermiers, pour les propriétaires-cultivateurs, et l'on semblait regarder jusqu'ici la nombreuse classe des propriétaires de biens confiés à des fermiers comme inutile à la prospérité de notre agriculture : on s'était habitué à ne voir en eux que des capitalistes, qui, une fois en possession de leurs titres de propriété, pouvaient demeurer étrangers à la terre ; on semblait ne pas supposer qu'il existât pour eux des devoirs impérieux, et dont l'accomplissement importait beaucoup à notre richesse territoriale. Mais la Société centrale d'Agriculture a compris qu'il était impossible de faire ainsi abstraction de ce premier, de cet important élément de notre population agricole : elle s'est convaincue que des intérêts spéciaux, que des devoirs qui leur étaient propres, attachaient leurs propriétaires à ce sol qui

les nourrit ; qu'ils remplissaient aussi une fonction dans ce grand œuvre de la reproduction agricole ; qu'ils étaient appelés à conserver, à améliorer le capital du fonds dont ils étaient les possesseurs ; que les fermiers, n'ayant qu'une jouissance temporaire, ne pouvaient embrasser dans leur prévoyance que le temps de cette jouissance, mais que les vues des propriétaires s'étendaient dans un avenir sans bornes comme la durée de leurs propriétés. Elle a eu la gloire de sentir cette lacune dans notre instruction rurale, et elle a cherché à la remplir. Un prix a été proposé à celui qui rédigerait une Instruction spécialement destinée aux propriétaires de biens ruraux affermés : il a été accordé, en 1828, à l'ouvrage que nous présentons au public. En donnant cette nouvelle édition, il était de notre devoir de rappeler la date de cet ouvrage que nous avons cherché depuis à compléter dans notre *Cours d'agriculture*, et auquel nous n'ajoutons que des notes sans en changer le texte.
